

le vendredi 13 mai 2005

10 h

Prière.

Il est unanimement convenu de prolonger la période des messages de félicitations.

M. Targett (York) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Howland Ridge, qui exhortent le gouvernement à reconstruire le chemin de Howland Ridge et à y poser de l'enduit superficiel. (Pétition 36.)

M. Paulin (Restigouche-Ouest) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Kedgwick et des environs, qui s'opposent à la demande de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau et demandent un plan de gestion sécuritaire des déchets nucléaires ainsi qu'une stratégie d'énergies vertes. (Pétition 37.)

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Stiles :

46, *Loi modifiant la Loi sur l'Association des comptables généraux licenciés du Nouveau-Brunswick.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. M. Green, appuyé par l'hon. P. Robichaud, propose ce qui suit :

que, conformément à l'article 89 du Règlement, le Comité permanent des prévisions budgétaires soit constitué et qu'il soit composé des personnes suivantes : M. MacDonald, M. Williams, l'hon. P. Robichaud, l'hon. D. Graham, l'hon. M^{me} MacAlpine, l'hon. M. Steeves, M. Stiles, M. Allaby, M. V. Boudreau, M. Lamrock, M. Ouellette et M^{me} Weir. (Motion 90.)

La motion 90, mise aux voix, est adoptée.

M^{me} Weir donne avis de motion 91 portant que, le jeudi 26 mai 2005, appuyée par l'hon. E. Robichaud, elle proposera ce qui suit :

attendu que le cancer est la principale cause de décès prématuré au Canada;

attendu que les taux de cancer sont en forte hausse en raison surtout du vieillissement et de l'accroissement de notre population ;

attendu que le nombre de cas de cancer augmentera de plus de 60 % au cours de la prochaine décennie si aucune mesure n'est prise ;

attendu que le cancer a coûté en 1998 seulement plus de 14 milliards de dollars aux Canadiens et Canadiennes et que ces coûts devraient augmenter ;

attendu que la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer a été élaborée par plus de 700 spécialistes des soins aux cancéreux et personnes ayant survécu au cancer afin que le système de santé canadien soit prêt à répondre à la demande croissante ;

attendu que le Canada ne sera pas prêt à relever le défi que représente le cancer à moins que des mesures ne soient prises immédiatement ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement fédéral de mettre en oeuvre et de financer une stratégie nationale de lutte contre le cancer, en collaboration avec les provinces et toutes les parties prenantes.

Il est unanimement convenu de modifier l'horaire : de suspendre la séance de 12 h 30 à 13 h et de la lever au plus tard à 16 h 30.

L'hon. M. Green, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du service de la dette publique, celles relatives au ministère des Finances et inscrites sous Gouvernement général puis celles du ministère du Tourisme et des Parcs et du ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 13 h sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, M. Holder prend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Holder, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des

questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ORDINAIRE 2005-2006		Votés (\$)
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE		
Service de la dette publique		601 000 000
Moins : crédits législatifs		597 426 000
Votés		3 574 000
MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS		
Administration		638 000
Infrastructure d'entreprise et du tourisme		23 726 000
Moins : crédits législatifs		38 000
Votés		24 326 000
ENTREPRISES NOUVEAU-BRUNSWICK		
Administration		2 801 000
Développement industriel et entreprises		22 980 000
Aide stratégique		8 600 000
Moins : crédits législatifs		38 000
Votés		34 343 000
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL		
Provision pour pertes		32 300 000
Provision pour fonds supplémentaires		113 612 000
Régimes de pension prévus par la loi, prestations accumulées et subventions		104 953 000
Entités consolidées		0
PRÊTS ET AVANCES		
ENTREPRISES NOUVEAU-BRUNSWICK		
<i>Loi sur le développement économique, Commission de l'aménagement agricole et la Loi sur le développement des pêches</i>		50 000 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX
2005-2006

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Tourisme et Parcs	500 000
-------------------------	---------

AVANCES DE PETITE CAISSE

Tourisme et Parcs	25 000
Entreprises Nouveau-Brunswick	1 000

STOCKS

Tourisme et Parcs	150 000
Entreprises Nouveau-Brunswick	5 000 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 16 h 15.